



Conservatoire
de Grenoble



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 22 FÉVRIER 2021

CONSERVATOIRE DE GRENOBLE

Membres de droit :

Mme Lucille LHEUREUX, Adjointe au Maire chargée des Cultures, Présidente du Conseil d'établissement (**présente**)

Mme Christine GARNIER, Adjointe Écoles (**présente**)

M. Jérôme SOLDEVILLE, Conseiller municipale délégué Histoire de Grenoble (**présent**)

Mme Aline DEPERNET, Directrice Générale Adjointe chargée du département Ville Émancipatrice (**excusée**)

M. Sébastien FRAUX, Directeur aux affaires culturelles (**présent**)

Mme Nathalie MARKARIAN, Directrice du Conservatoire (**présente**)

M. Joseph SERGI, Proviseur, lycée Emmanuel Mounier (**excusé**)

M. Gilo FARAONE, Proviseur, lycée André Argouges (**excusé**)

M. Christophe COTTIN, Principal, collège Munch (**excusé**)

M. Christophe FASQUEL, Principal, collège Lucie Aubrac (**présent**)

Mme. Frédérique CRISTANTE, Directrice de l'école Léon Jouhaux (**excusée**)

Représentants des personnels :

Mme Maria Francesca BUSTARRET (Enseignante) (**présente**)

Mme Isabelle ROCHE (Enseignante) (**présente**)

Mme Nadia JAUNEAU-CURY (Enseignante) (**présente**)

Mme Valérie SMANIOTTO (Enseignante) (**présente**)

M. Jean-Sébastien BUSSMANN (Enseignant) (**présent**)

M. Bruno AMILHASTRE (Enseignant) (**présent**)

M. Vincent GUILLOT (Enseignant) (**présent**)

.../...

Représentants des parents d'élèves :

Mme Claudia MONDELLI (*excusée*)

Mme Céline CANS ISSINDOU (*présente*)

Mme Sybille LACROIX (*présente*)

Mme Louise Hélène AUBINEAU (*présente*)

Mme Raniya SALLE (*présente*)

M. Djamel AOUANE BENARBIA (*présent*)

M. Laurent LASÉN (*présent*)

M. Denis POMMERAY (*présent*)

Représentant des élèves :

Mme Camille CARADEUC (*présente*)

Mme Luciana MARTEAU (*présente*)

M. Vincent PELLETIER (*présent*)

M. Barnabé BESSE (*présent*)

Personnes associées :

Mme Claire FALLET, Chargée du secteur Musiques (D.A.C.) (*excusée*)

Mme Alizée ANCELIN, Chargée du secteur Danse (D.A.C.) (*excusée*)

Mme Céline SCHWEIN, Chargée du secteur Théâtre (D.A.C.) (*excusée*)

M. Aymeric PERROY, Directeur Culture et patrimoine du Département (*excusé*)

Mme Camille SIMON, Chargée de projets éducation artistique, Direction de la culture et du patrimoine (*présente*)

Jean-Charles EXCOFFIER, Responsable Harmonie de Grenoble (*excusé*)

M. Marc CHAUMAZ, Président d'Orféo musiques du monde (*excusé*)

M. Thierry ROCHA, Président de la Fédération départementale des sociétés musicales (*excusé*)

M. Thomas FRESNEAU, Directeur des études du Conservatoire (*présent*)

Mme Pascale MARTINETTO, Responsable de l'Unité Vie Scolaire du Conservatoire (*présente*)

M. Didier DIEBOLT, Responsable de l'Unité Gestion/Ressources du Conservatoire (*présent*)

M. Jean-Christophe BERNARD, Responsable de l'Unité Action Culturelle et Communication du Conservatoire (*présent*)

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2021

La séance a lieu en visioconférence en raison de la pandémie.

Madame MARKARIAN, en introduction à l'examen de l'ordre du jour, rappelle que les membres du Conseil d'Établissement ont été élus pour deux années scolaires lors du scrutin du 20 janvier 2021.

Ainsi, 4 représentants des élèves majeurs, 8 représentants des parents d'élèves et leurs suppléants et 7 représentants des enseignants et leurs trois suppléants ont été désignés. Il n'y a pas de représentants des personnels administratifs et techniques faute de candidats.

Par ailleurs, la ville de Grenoble a désigné 3 élus pour la représenter : l'Adjointe aux Cultures, Présidente, l'Adjointe aux Écoles et le Conseiller Municipal à l'Histoire de Grenoble.

Elle précise que les autres membres non élus sont soit membres de droit, soit associés. Elle leur souhaite la bienvenue et procède à l'examen de l'ordre du jour.

1 - Bilan rentrée 2020-2021 :

a) La rentrée en chiffres : Cf. Power-point joint en annexe.

Le Conservatoire compte 1 690 élèves dont 1 432 en musique, 272 en danse et 98 en théâtre. Les effectifs sont assez stables par rapport à l'année précédente. Certains élèves étant inscrits dans plusieurs spécialités, le nombre total d'élèves est différent de la somme des élèves toutes spécialités confondues.

80 % des élèves de cette année sont grenoblois et le Conservatoire a inscrit 359 nouveaux élèves pour 685 demandes.

Les élèves peuvent suivre des enseignements artistiques en classe à horaires aménagés en primaire et au collège. À partir du lycée, les horaires sont modulables. Les élèves d'Argouges sont libérés au plus tard à 17 h30, ceux de Mounier à 16 h pour leur permettre de suivre les cours du Conservatoire.

La planification des horaires modulés devient complexe compte tenu de la réforme des lycées.

Afin de proposer une continuité entre les classes à horaires aménagés du collège et les modulations horaires du lycée, il faut étoffer l'offre en lien avec l'internat du lycée Mounier qui ouvrira en 2023. Une proposition de visite de Mounier a été lancée auprès des parents d'élèves danseurs et à ce jour très peu de demandes.

Le Conservatoire dispose d'un peu de temps pour avancer sur un projet de « double cursus » mais qui nécessite un nombre suffisant d'élèves. Ce n'est pas le cas actuellement.

Cette offre pose également la question des moyens et notamment du financement que la Ville assume actuellement seule.

Des conventions ont été mises en place avec l'Université Grenoble Alpes ou des écoles supérieures pour faciliter la participation des étudiants aux cours du Conservatoire.

Les étudiants concernés bénéficient du statut d'Artiste de Haut Niveau (AHN) à partir du cycle 2 pour les chanteurs et à partir du cycle 3 pour les autres disciplines.

Le Conservatoire dispense des enseignements autour de la musique et du handicap au profit de 36 élèves.

Enfin, des musiciens intervenants en milieu scolaire initient à la musique tous les élèves des écoles primaires de la ville de Grenoble.

b) Les bourses de la ville de Grenoble :

Depuis 2017, la ville de Grenoble a institué une bourse municipale pour les élèves dont les familles ont des revenus modestes. Ce dispositif participe à l'objectif d'une plus grande ouverture de l'établissement.

Une commission d'attribution de 15 bourses municipale siège en septembre de chaque année. Depuis 2019, 5 bourses attribuées à des élèves non-grenoblois mais domiciliés en Isère viennent s'ajouter à ces 15 bourses.

La commission de renouvellement des bourses siège en juin de chaque année pour examiner les conditions du renouvellement de chaque bourse en prenant en considération la motivation et la progression de l'élève.

Actuellement 48 bourses ont été attribuées dont 28 renouvelées des années scolaires antérieures et 20 nouvellement attribuées.

La bourse prend la forme d'une aide matérielle aux études qui conduit à la gratuité des droits d'inscriptions, la location éventuelle d'un instrument, dont 6 pianos par exemple ou le prêt voire l'achat de partitions.

Pour les danseurs, le Conservatoire acquière les tenues de danse pour l'élève boursier.

Enfin le dispositif permet également à l'élève de bénéficier d'un bilan régulier avec la direction des études.

c) Newsletter :

Courant 2020, le site internet ainsi que les plaquettes de présentation du Conservatoire (pratiques collectives, saison) et toute l'identité graphique de l'établissement ont été rénovés. Afin d'aller plus loin en matière de communication, le Conservatoire modélise un projet de newsletter numérique comportant des rubriques d'actualités institutionnelles ou évènementielles.

Cette newsletter sera adressée chaque mois (si possible dès ce mois de mai, selon l'actualité éventuelle) aux usagers qui se seront inscrits préalablement. L'outil a été réalisé par la chargée de communication

de l'unité Action Culturelle et Communication avec l'aide de la direction des systèmes d'information et la direction de la communication.

d) La saison 2020-2021 :

En dépit de la pandémie de coronavirus, le Conservatoire a bâti une saison des enseignants et une saison pédagogique. Depuis septembre 2020, le Conservatoire a été contraint d'annuler 60 événements dont 9 concerts de la saison des enseignants, 11 concerts scolaires, 20 concerts issus des pratiques collectives et 18 auditions de classe. Certains événements avaient déjà été annulés entre mars et juin 2020.

Cependant, entre septembre et octobre 2020, certains événements ont pu avoir lieu, dont le concert d'ouverture de la saison en salle Stekel avec la participation de 352 spectateurs (jauge réduite en raison des conditions sanitaires). Des événements extérieurs, en partenariat avec d'autres services municipaux ou des associations, ont pu se dérouler :

- Prestations d'élèves de flûte et harpe à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine au Musée, à la MC2 et au Théâtre de Grenoble fin septembre
- Prestations d'élèves de piano et chant lyrique à l'occasion des *brèves musicales* organisées au Musée de Grenoble par l'association *Musée en Musique* en octobre
- Prestations d'élèves de musiques actuelles dans la salle Edmond Vigne à l'occasion du *festival de jazz* organisé par le *Jazz Club de Grenoble* mi-octobre
- Multi-diffusion d'un ciné-concert spécialement écrit et interprété par des élèves lors des *rencontres ciné montagnes en partenariat* avec la mission montagne

2) Organisation des cours :

Les cours ont lieu en « présentiel » soit en virtuel. Ils ont été réorganisés à cinq ou six reprises depuis la rentrée en fonction des règles sanitaires imposées par le gouvernement pour lutter contre la pandémie. Le Conservatoire utilise toutes les possibilités offertes par le décret en vigueur. Ce n'est pas le cas de tous les conservatoires qui ne maintiennent pas le chant ou les pratiques collectives par exemple. Le Conservatoire de Grenoble a décidé de maintenir les auditions mais sans public.

Actuellement, le Conservatoire est autorisé à accueillir tous les élèves mineurs en musique et théâtre dans tous les cycles, les élèves majeurs en cycle 3 et CEPI, quelle que soit la spécialité.

Il ne peut accueillir les élèves mineurs des premier et second cycles en danse ainsi que les élèves en art lyrique. Ces élèves ne peuvent avoir cours qu'en visioconférence. Aussi, le Conservatoire est-il doté de 20 ordinateurs portables et 20 clefs 4G pour assurer les cours à distance.

En ce qui concerne le projet d'installation de la wifi au sein de l'établissement, une étude a révélé de fortes contraintes techniques liées à la structure du bâtiment.

Les ondes wifi passent mal dans les salles, ce qui conduit à renchérir les coûts des travaux d'installation.

Les élèves de cycle 3 et CEPI peuvent bénéficier d'une salle pour travailler seuls C'est aussi le cas pour tous les élèves de tous cycles pratiquant un instrument rare ou non transportable (orgue, clavecin, harpe, percussions), ou pratiquant un instrument sonore qui occasionne une forte gêne de voisinage.

Les musiciens intervenants en milieu scolaire sont remerciés pour leur travail et leur engagement en présentiel avec les élèves des classes de primaires grenobloises – en dépit des difficultés de locaux ; de problème de température, du fait de l'aération régulière des salles ; de problème de durée, les cours étant écourtés ; de contenu, le chant n'étant pas possible et certains instruments proscrits et enfin, du fait de l'annulation des auditions de classes. Les musiciens intervenants se mettent à la recherche dans ce contexte de formes d'intervention plus adaptées à la situation sanitaire.

3) Les Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES) :

Ce label a été attribué au titre du réseau de l'Arc alpin composé des conservatoires d'Annecy, Chambéry, Grenoble et de la communauté d'agglomération des portes de l'Isère (Bourgoin-Jallieu).

Ce label est attribué pour 5 ans pour la spécialité musique. La discipline des métiers du son ne fait pas partie de la liste des disciplines labellisées. Le Conservatoire a interrogé la DRAC et est en attente de sa réponse. De ce fait, il reste à définir en interne la place des CPES et l'intégration des disciplines dans le nouveau dispositif.

La DRAC a créé un poste de conseiller chargé d'accompagner la mise en place des CPES dans les conservatoires labellisés. Il sera interrogé sur le sort des spécialités de la danse et du théâtre qui sont en attente de labellisation. Une mise à jour du Règlement du Conservatoire sera effectuée après avoir recueilli l'avis du Conseil d'Établissement.

4) Le projet d'établissement :

Le projet d'établissement est à la croisée des politiques publiques, des expériences professionnelles et des attentes du public. Il constitue un outil d'émancipation. Plusieurs enjeux sont à travailler dont comment on arrive au Conservatoire, imaginer un avenir jusqu'au CPES qui en constitue la sortie.

Des mesures sont déjà en place notamment les bourses et les passerelles. Ce sont des outils limités qu'il faut travailler en priorité.

En ce qui concerne la sortie, quitter le Conservatoire ne doit pas être violent pour ceux qui ne peuvent aller jusqu'au CPES. Il faut répondre à la question : comment leur permettre une pratique amateur.

Le Conservatoire est un établissement d'enseignement mais aussi un équipement culturel structurant de la ville de Grenoble. Il faut trouver un équilibre entre ces deux notions d'enseignement et d'équipement culturel. Le bâtiment est imposant, monumental voire massif. Les familles doivent se sentir accueillies. L'intervention du Conservatoire peut se dérouler hors de ses murs. C'est le cas des Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire (MIMS) qu'il faut rendre plus visible et montrer que ce sont des enseignants du Conservatoire de Grenoble.

Il faut réfléchir en terme d'égalité territoriale, un MIMS par école ou privilégier d'autres approches. Peut-être faut-il engager une réflexion visant à privilégier les écoles éloignées géographiquement du Conservatoire de Grenoble, par exemple.

Enfin, le projet d'établissement doit s'intéresser à la notion d'accueil. Comment permettre au public de mieux s'approprier et de mieux comprendre la musique.

Le projet d'établissement devra être prêt pour la fin de l'année scolaire. Le conseil pédagogique du Conservatoire servira de point d'appui et les réflexions seront également proposées aux représentants des élèves, des parents d'élèves voire du personnel administratif et technique volontaire.

5) Point travaux :

Plusieurs travaux d'importance ont été réalisés durant l'été 2020. Il s'agit des travaux de mise en accessibilité des salles Stekel et salle d'orgue qui ont conduit à la création de 6 places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) en salle Stekel et 4 places en salle d'orgue. En cas de nécessité, des sièges démontables installées sur une plateforme permettent de dégager l'espace nécessaire à l'accueil des PMR.

Le studio de danse de Münch s'est vu installer un contrôle d'accès. Cela permet aux élèves danseurs d'entrer dans le studio au moyen de leur badge pour se rendre aux vestiaires avant leur cours. L'enseignant de danse n'est plus dérangé durant son cours pour ouvrir la porte.

Un local à vélos comportant 10 arceaux a été créé pour accueillir les vélos du personnel. Une canalisation effondrée empêche pour l'instant la mise en service de ce parking.

L'éclairage extérieur du bâtiment principal a été rénové, ce qui permet d'être en sécurité à ses abords.

Enfin, l'escalier de secours nord a fait l'objet de travaux empêchant les pigeons de s'y installer et de le rendre impraticable en cas d'évacuation d'incendie.

6) Questions diverses :

Il est fait remarquer que la cafétéria est fermée aux élèves majeurs du fait de la pandémie.

Le Conservatoire, avant la survenue du Covid, avait bien pris conscience des besoins des élèves et l'a équipé en mobilier en vue d'en faire un lieu plus convivial et adapté .

Cette fermeture aux élèves est provisoire.

En ce qui concerne le théâtre, par mesure de sécurité, les produits électro-ménager utilisés ont été enlevés et peuvent être récupérés auprès de la direction.

Une modification du planning des cours permettra aux élèves comédiens, de disposer d'un temps suffisant pour faire une pause déjeuner à domicile.

Il est rappelé que la porte de secours de la salle de théâtre ne doit pas être ouverte et que la salle dispose d'un système d'admission d'air neuf efficient.

Un représentant des enseignants fait valoir qu'il manque toujours un studio de danse et suggère de profiter d'un projet de rénovation du collège Münch pour envisager son aménagement.

Un représentant des élèves informe que la facturation semble disproportionnée par rapport au service rendu et au service attendu.

En réponse, il est précisé que la tarification est très progressive pour permettre à tous de s'inscrire. La grille tarifaire retenue permet aux familles de contribuer au coût du service selon leurs moyens.

Il est rappelé que le coût moyen d'un élève est de 4 000 € et que sur un budget de 7 millions d'euros, les droits d'inscriptions ne participent qu'à hauteur de 600 000 €.

Par ailleurs, du fait de la pandémie, la Ville ne prend pas pour l'instant d'engagement sur une mesure tarifaire. En effet, le Conservatoire maintient le plus possible l'accès au cours en saisissant toutes possibilités que lui laisse la réglementation.

Cependant, en fin d'année scolaire, un bilan sera effectué qui conduira à décider ou non un éventuel geste financier en direction des familles. Celles-ci seront informées de la décision qui sera prise.

En ce qui concerne le projet d'établissement et pour sortir de l'image d'élitisme du Conservatoire, il est proposé par un représentant des parents d'élèves de profiter de la période entre fin juin et début septembre pour proposer des activités du type académie de musique, permettant davantage d'échanges entre plus grands et plus jeunes.

Sur la question des absences des enseignants, il est précisé que dès qu'elles sont connues les parents sont prévenus par l'administration. Le Conservatoire procède au remplacement de l'enseignant lorsque l'absence est durable en faisant appel aux enseignants de la même discipline et le cas échéant à des remplaçants extérieurs qui sont recrutés selon les règles statutaires durant toute la période de l'absence du titulaire.

En ce qui concerne les qualifications des enseignants et des membres de la direction, celles-ci correspondent à celles exigées par le statut de la Fonction Publique Territoriale (F.T.P.). Pour certaines disciplines pour lesquelles il n'existe pas de concours, les enseignants sont contractuels de la fonction publique.

En ce qui concerne les questions d'inscription, de réinscription ou de changement d'enseignant, il convient de se reporter au Chapitre IV – La scolarité, article 11 et suivants du Règlement du Conservatoire qui répondent à ces questions. Le Règlement est facilement consultable sur le site internet du Conservatoire, rubriques le Conservatoire, puis présentation.

En ce qui concerne le covoiturage, le Conservatoire en application des règles du RGPD, n'est pas en mesure de communiquer les adresses mails des élèves pour constituer une base de données même si son objectif est louable.

La direction à la question des difficultés à disposer du temps nécessaire pour recueillir toutes les observations des élèves ou des parents d'élèves indique qu'elle est prête à recevoir leurs représentants sur rendez-vous pour répondre aux questions qui lui auront été transmises suffisamment à l'avance.



Conservatoire
de Grenoble



CONSERVATOIRE DE GRENOBLE

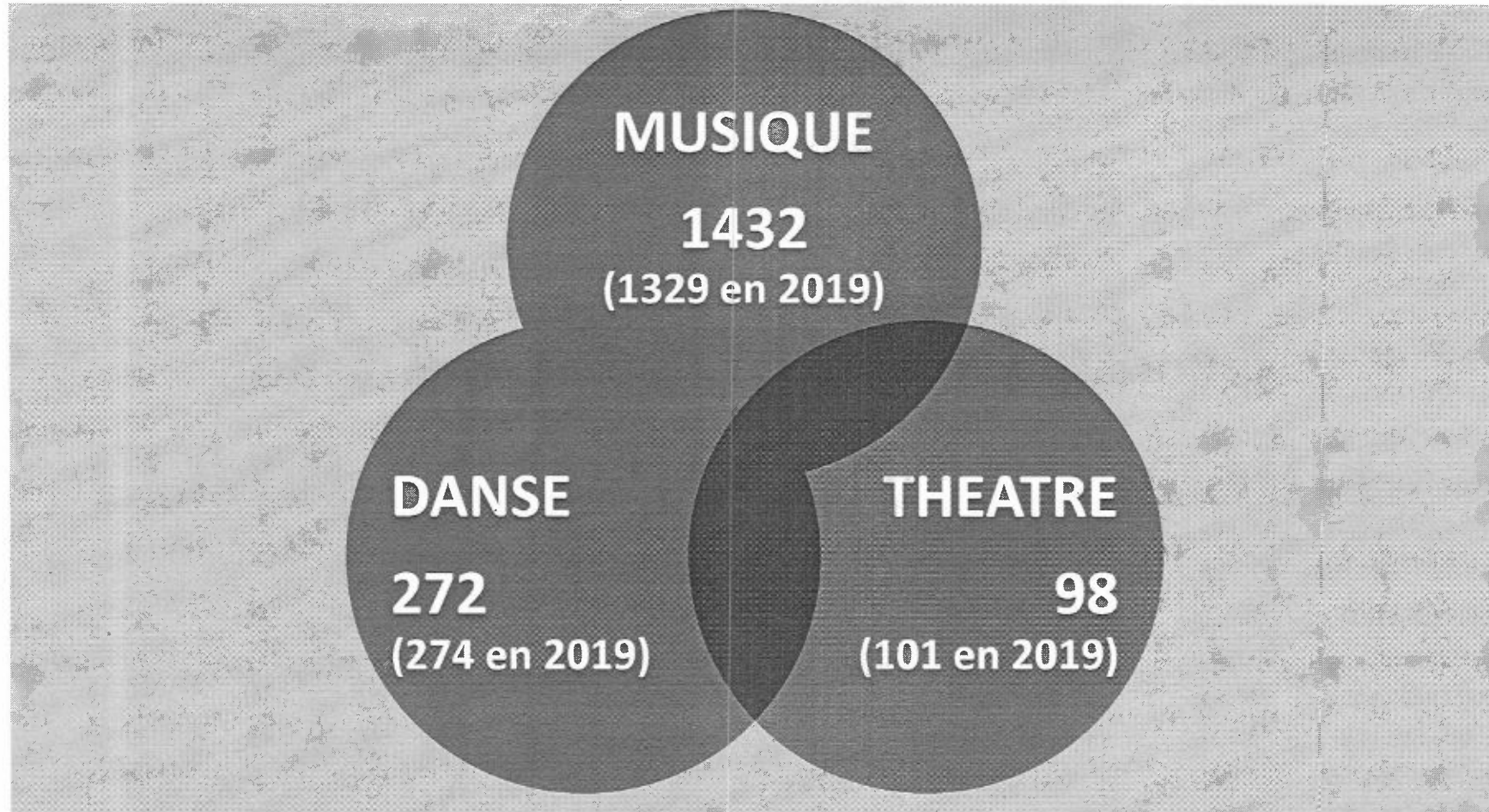
Conservatoire à Rayonnement Régional

BILAN RENTREE 2020-2021



1690 ELEVES au 1^{er} janvier 2021

(1733 élèves 2019 - 2020)



1690 ELEVES

80 %

1351 Grenoblois

20%

339 non Grenoblois

359 NOUVEAUX ELEVES

685

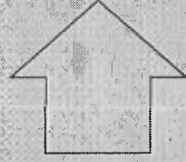
demandes

Accueil du

2 au 13 septembre

359 élèves

admis



284 ELEVES CHA

Classe à Horaires Aménagés (CHA)
conventions Education nationale

Ecole L. Jouhaux

44 élèves (44)

- 9 CE1
- 14 CE2
- 10 CM1
- 11 CM2

Collège C. Münch

213 élèves (218)

- 169 musiciens
(171)
- 44 danseurs (47)

Collège L. Aubrac

27 élèves (29)

- 7 en 5^{ème}
- 9 en 4^{ème}
- 11 en 3^{ème}

CONVENTIONS EDUCATION NATIONALE

Lycée Mounier

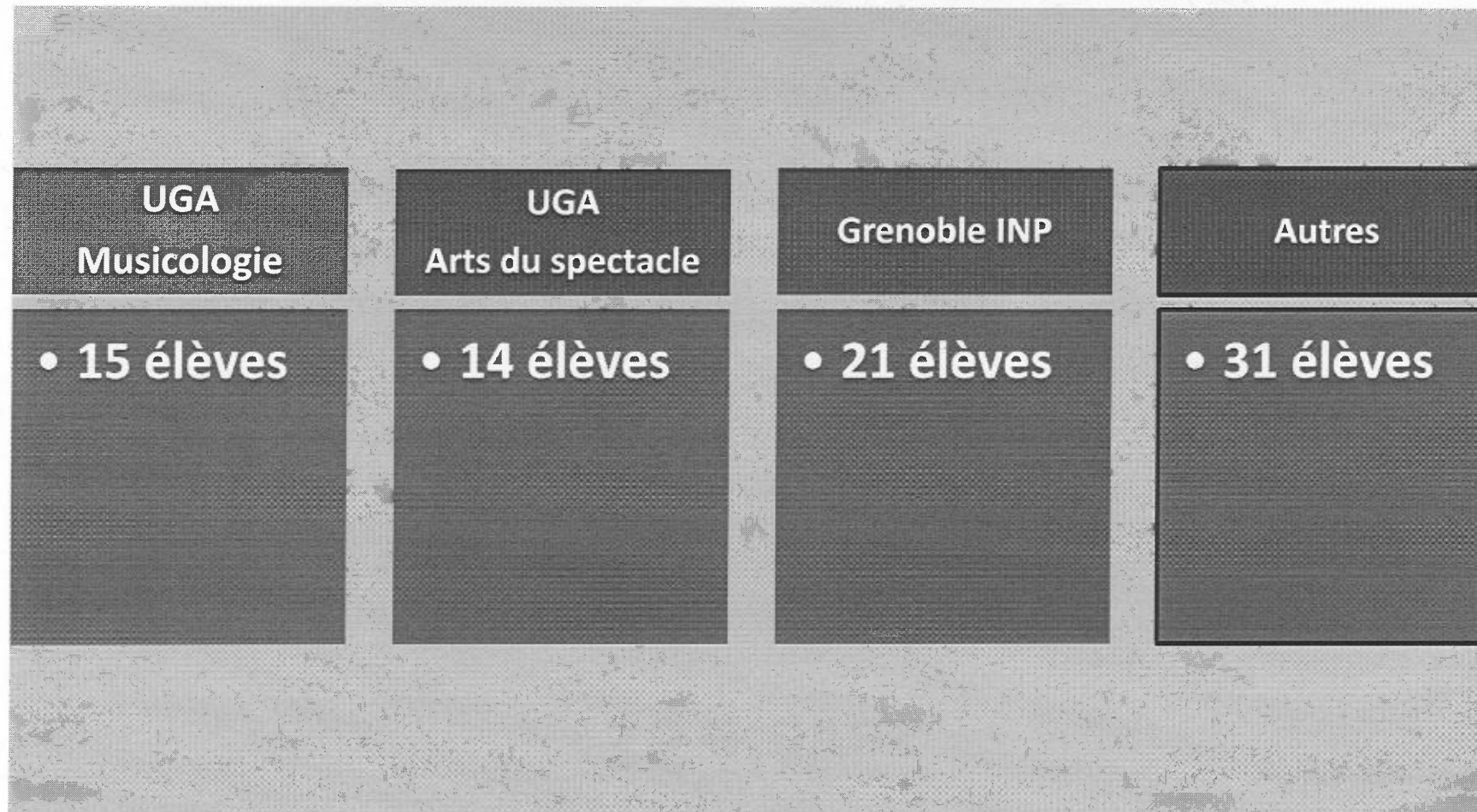
- Modulation d'horaire
- Double cursus (2^{nde} en 2020/2021)

Lycée Argouges

- Modulation d'horaire

81 ELEVES

Artistes Haut Niveau (AHN) / conventions Enseignement supérieur



MUSIQUE ET HANDICAP

36 élèves

Foyer Sainte Agnès

SAJ Eybens

SAJ Allobroges

Ateliers de partage
musical

Instruments

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

17 MIMS

+ 1 stagiaire CFMI

+ 1 apprenti CFMI

276h30
hebdomadaires

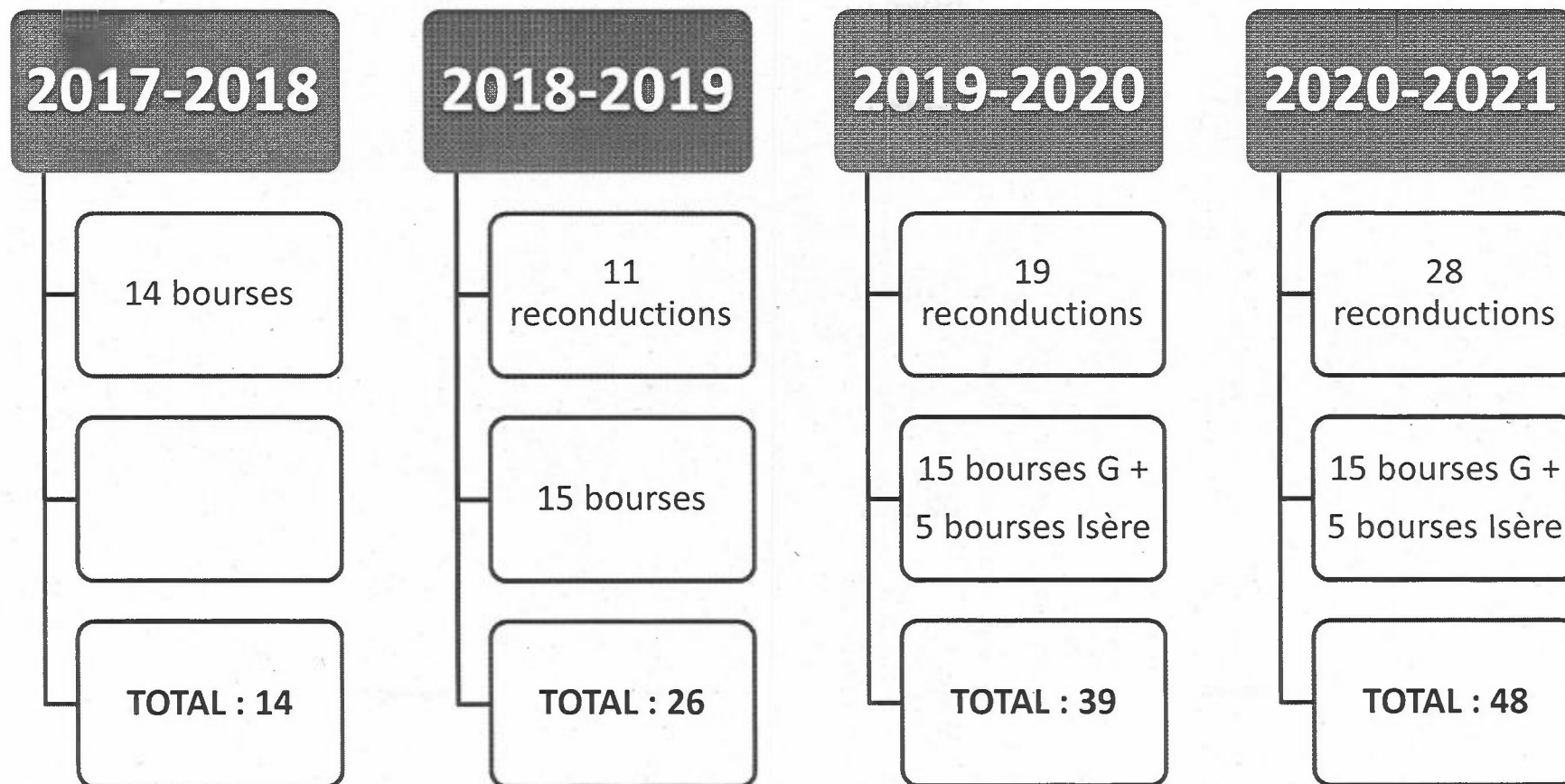
36 écoles

352
classes

nombre
d'élèves

7 408

BOURSES - VILLE DE GRENOBLE



BIENTÔT LA NEWSLETTER !



CONSERVATOIRE DE GRENOBLE
NEWSLETTER / JANV. FEV. 21

COVID-19

- Afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, une place vous sera attribuée à votre arrivée dans la salle de spectacle, permettant aux groupes constitués et familles d'être assis côte à côte mais séparés par une place vide des autres groupes ou familles.
- Le port du masque, à partir de 6 ans, ainsi que le lavage de main au gel hydro alcoolique sont obligatoires de l'entrée à la sortie du Conservatoire notamment dans la salle Stekel.
- Nous vous remercions par avance de votre ponctualité, aucun placement ne sera effectué une fois le concert commencé.

LE MOT ...

... de la Directrice c ne quis a nobis hoc ita dici forte miretur, quod alia quaedam in hoc facultas sit ingeni, neque haec dicendi ratio aut disciplina, ne nos quidem huic uni studio penitus umquam dediti fuimus. Etenim omnes artes, quae ad humanitatem pertinent, habent quoddam commune vinculum, et quasi cognatione quadam inter se continentur.



VIE SCOLAIRE

- Afin de respecter les normes sanitaires en vigueur, une place vous sera attribuée à votre arrivée dans la salle de spectacle, permettant aux groupes constitués et familles d'être assis côte à côte mais séparés par une place vide des autres groupes ou familles.
- Le port du masque, à partir de 6 ans, ainsi que le lavage de main au gel hydro alcoolique sont obligatoires de l'entrée à la sortie du Conservatoire notamment dans la salle Stekel.
- Nous vous remercions par avance de votre ponctualité, aucun placement ne sera effectué une fois

A L'AFFICHE



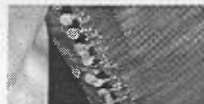
EH BIEN ! ÉCOUTEZ MAINTENANT...

Lundi 25 janvier - 19h30 - Conservatoire / Salle Stekel
[Lire la suite et modalités de réservation ...](#)



CORDES SYMPATHIQUES

Mardi 2 février - 19h30 - Conservatoire / Salle Stekel
[Lire la suite et modalités de réservation ...](#)



ZOOM SUR LE PICCOLO

Mercredi 3 février - 19h30 - Salle Messiaen
[Lire la suite et modalités de réservation ...](#)

SAISON 2020/2021

